

DEUX LOIS DE L'ÉVOLUTION PHONÉTIQUE

WITOLD MAŃCZAK

On peut formuler, entre autres, deux lois de l'évolution phonétique qui s'appliquent à toutes les langues.

La première, qui concerne le développement phonétique régulier, est la suivante: *l'évolution des phonèmes plus rarement employés est, en général, plus rapide que celle des phonèmes plus fréquemment usités.* Par ex., les consonnes sonores sont plus rarement employées que les sourdes, ce qui fait que les sonores changent plus vite. A la suite de la 1^{re} palatalisation, **k* est devenu, dans toutes les langues slaves, une affriquée (č ou c), tandis que **g* a abouti, également partout, à une affriquée (ž ou z), bien entendu par l'étape intermédiaire d'une affriquée. A la suite des 2^e et 3^e palatalisations, **k* est devenu partout une affriquée (c), alors que **g* est devenu soit une affriquée (g) soit une fricative (z). Il en est de même pour le développement de **tj*, **dj*, qui parfois présente un parallélisme, mais, s'il y a une différence entre l'évolution de **tj* et celle de **dj*, le groupe à occlusive sonore évolue plus vite.

Cette loi n'est qu'un cas particulier d'une loi plus générale, d'après laquelle toute évolution linguistique (phonétique, analogique, sémantique) dépend de la fréquence.¹

La seconde loi, qui concerne l'évolution phonétique irrégulière, est la suivante: *les éléments linguistiques (morphèmes, mots, groupes de mots) dont la fréquence augmente diminuent, en général, de volume.* Cette loi diachronique est une conséquence logique de la loi synchronique de Zipf. Il est vrai que par la loi de Zipf on entend normalement une formule relative au rapport entre la longueur des mots et leur fréquence, mais il résulte de la lecture des ouvrages de Zipf qu'il s'est rendu compte du rapport entre la fréquence et le volume de n'importe quel élément linguistique, de sorte qu'il est permis d'entendre par la loi de Zipf une loi aussi générale que la suivante: les éléments linguistiques plus petits sont, en général, plus souvent employés que les éléments plus grands. S'il s'agit de la phonétique, on peut citer par exemple que les voyelles nasales, qui sont des combinaisons *voyelle orale + nasalité*, sont plus rarement employées que les voyelles orales et qu'il en est de même pour le rapport entre les consonnes sonores (= *sourdes + sonorité*) et les sourdes. Comme la différence entre synchronie et dia-

¹ Pour plus d'exemples v. notre communication *Słowiański rozwój fonetyczny w świetle pewnego ogólnego prawa*, Sprawozd. z posiedz. komisji oddz. PAN w Krakowie, janvier—juin 1966.

chronie est quantitative, le développement linguistique n'étant autre chose qu'une somme d'états de langue, il est évident que l'augmentation de la fréquence d'un élément linguistique doit avoir pour conséquence une réduction de son volume. On connaît des abrégements graphiques (*page* > *p.*), morphologiques (*télévision* > *télé*) et syntaxiques (*chemin de fer métropolitain* > *métropolitain*), sans tenir compte de ce qu'il y a aussi des abrégements phonétiques dus à la fréquence. Faute de connaître cette loi, on invente des explications erronées (mots atones, „Allegroformen“, „Funktionslosigkeit“, etc.) ou bien on laisse des irrégularités sans explication (*sapiō* > *sais*, *françois* > *français*).

Il y a quatre moyens de reconnaître qu'il s'agit d'un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence:

a) S'il existe, pour la langue et la période en question, un dictionnaire de fréquence, on peut, bien entendu, en profiter, parce que la grande majorité des mots subissant un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se trouvent parmi les mille mots le plus souvent employés dans la langue en question.²

b) Si le morphème, mot ou groupe de mots apparaît dans une langue donnée sous une forme double, régulière et irrégulière, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se caractérise par le fait que la forme irrégulière est en général plus souvent employée que la régulière, cf. *me* — *moi*, *ne* — *non*, *la* — *elle*, *monsieur* — *monseigneur*, *français* — *François*, etc.

c) A côté du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, il existe une autre évolution irrégulière, consistant en assimilations, dissimilations, métathèses, haplogogies, formes hypercorrectes ou expressives. Or, toute cette évolution irrégulière se caractérise par le fait qu'elle a lieu, dans différentes langues, dans les mots les plus divers. *Chercher* < *cercher* présente une assimilation, *faible* < *flébilem* une dissimilation, *troubler* < *turbulāre* une métathèse, mais il serait difficile de trouver, dans une langue indo-européenne, un mot signifiant „chercher“ qui présenterait une assimilation, un mot signifiant „troubler“ avec une métathèse. Alors qu'il n'y a aucun parallélisme entre les irrégularités dites assimilations, dissimilations, etc., au contraire le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence s'accomplit dans différentes langues d'une manière plus ou moins parallèle (cf. l'évolution des numéraux ou bien des mots signifiant „monsieur“), ce qui s'explique par le fait que les mots les plus fréquents se rapportent tous plus ou moins aux mêmes notions.

d) En ce qui concerne les changements phonétiques irréguliers dus à la fréquence qui se produisent à l'intérieur du paradigme flexionnel d'un mot, les abrégements irréguliers ont lieu plus souvent dans les formes plus fréquentes que dans les formes plus rares. Considérons le développement du prés. de l'ind. *habeō*, *habēs*, etc. et du prés. du subj. *habeam*, *habeās*, etc. en italien. Parmi les formes *ho*, *hai*, *ha*, *abbiamo*:

² V. notre communication *Développement phonétique irrégulier et fréquence d'emploi en français*, Actes du X^e Congrès Internat. de Ling. et Phil. rom., Paris, 1965, p. 911—914.

avete, *hanno*, sont irréguliers *ho*, *hai*, *ha*, *hanno*, ce qui s'explique par le fait que le singulier est plus souvent employé que le pluriel et que la 3^e personne est plus souvent employée que les autres. Les formes du prés. du subj. *abbia*, *abbia*, *abbia*, *abbiamo*, *abbiate*, *abbiano* sont toutes régulières, ce qui s'explique par le fait que le subjonctif est plus rarement usité que l'indicatif.³

DISCUSSION

E. Novák:

Il me semble nécessaire de compléter la première loi de M. Mańczak („L'évolution des phonèmes les plus rarement employés est, en général, plus rapide que celle des phonèmes plus fréquemment usités.“) par la thèse suivante: Partout là où une subdominante existe, dans le système phonologique, à côté d'une dominante (termes pris de la musicologie), cette dominante tend à supprimer la subdominante. Par ex. dominante — subdominante *a* — *ä* en slovaque, *a* — *ä* en allemand, *a* — *â* [à] en français, *á* — *ε* en hongrois, etc. (Pour les détails voir notre étude intitulée *Dominante — subdominante en phonologie* qui paraîtra dans le III^e tome des *Travaux linguistiques de Prague* en 1968).

Vachek:

The quantitative factor is certainly important in language development but it is not the only one; it cooperates with the qualitative factors. This is shown, e.g., in the case of *Modε* [ž] which is not changed, although its frequency is very small, because it is propped up and backed by the existence of the [š]-phoneme in *Modε*. One has to consider the existence of the functional factor in language development to be at least of equal importance as the quantitative factor.

Mańczak:

L'explication de Horn est erronée. Un dictionnaire comprend souvent 40 000 mots: la plupart d'entre eux contiennent des phonèmes superflus (par ex. *faculté* sans *l* serait intelligible), un petit nombre d'entre eux subissent des réductions. J'ai établi que la plupart des mots réduits se recrutent parmi les mille mots les plus fréquents, qui constituent 2% de mots enregistrés dans un dictionnaire. Cela prouve que ces réductions sont dues à la fréquence et non à la „Funktionslosigkeit“.

³ Pour plus de détails, v. nos manuels *Phonétique et Morphologie historiques du français*. Łódź, 1962, ainsi que *Polska fonetyka i morfologia historyczna*, Łódź, 1965.